

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

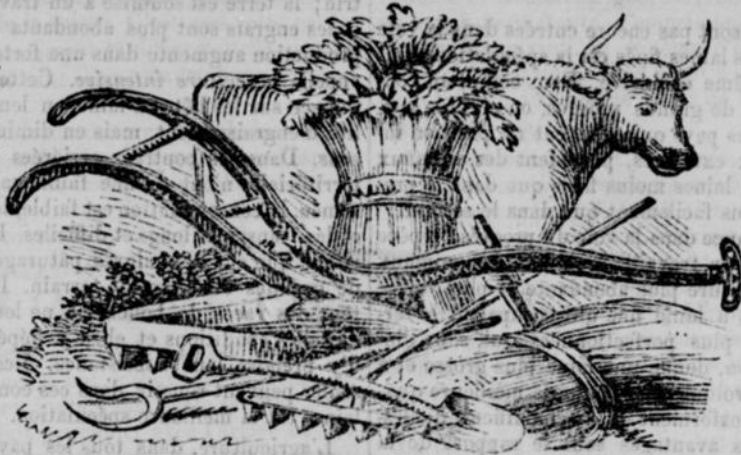
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui desireront s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantages d'annoncer dans ce journal.

Euparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A MM. les abonnés retardataires

Nous prions de nouveau les abonnés retardataires de payer au plus tôt leur abonnement la à *Gazette des Campagnes*. Le montant que chacun nous doit n'est pas considérable, mais entre nos mains, il formerait un total de près de \$1400. Malgré cela, nous ne croyons pas à la mort prochaine de notre *Gazette*, comme l'annonçait un certain *journal de Québec* qui a pu se croire bien informé. Cet état de choses nous met à la gêne, sans doute; mais que chacun des retardataires fasse son devoir, qu'il nous fasse parvenir ce qui nous est si légitimement dû et tout ira bien. Nous avertissons aussi que si la chose devient nécessaire, nous aurons recours à des moyens plus efficaces que ceux de la persuasion.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

Nous commençons aujourd'hui une série de causeries sur l'étude des différentes races de bêtes à laine et nous espérons donner à nos lecteurs des notions très-complètes sur cette importante question. Cependant, avant de commencer cette étude, il nous semble absolument nécessaire de faire connaître quelques principes sur les fonctions économiques des moutons et sur leur genre de production.

Le mouton, comme le bœuf, est finalement destiné à la boucherie et à la production de la viande. Il est bien vrai que, dans un grand nombre de cas, la laine est le produit principal, mais, après un temps plus ou moins long, le mouton finit toujours par l'engraissement et la boucherie. La production de la viande, voilà donc la fonction finale du mouton; mais ce n'est pas toujours la principale.

La viande de cet animal peut être facilement remplacée dans la consommation par celle des autres espèces de bouches-

rie, par celle du porc et du bœuf; mais la laine ne se remplace pas aussi bien. Aujourd'hui, dans toutes les sociétés civilisées, la laine est d'un usage général et on comprendrait mieux que l'on pût se passer de la viande du mouton que de sa laine. Les usages de la laine sont si multiples et si essentiels qu'on se trouverait dans une situation bien difficile s'il fallait chercher une autre matière première propre à lui être substituée.

Le manque de réflexion peut quelquefois faire oublier cette considération et n'envisager la question qu'au point de vue de la viande; mais les conclusions erronées qu'on en tire alors sautent aux yeux et ne peuvent influer sur le bon sens général. La production de la laine n'est pas une fonction accessoire et ils sont dans l'erreur ceux qui prétendent que l'amélioration du mouton ne doit se faire qu'en vue d'une production plus économique de la viande et qui négligent celle de la laine.

Si l'on demandait aux cultivateurs quel est le genre de production qu'ils préfèrent obtenir de leurs moutons, ils seraient unanimes à répondre qu'ils accordent la préférence à la laine, parce que les moutons seuls, du moins pour nous, peuvent donner cette matière indispensable, tandis que la viande peut s'obtenir chez d'autres espèces. D'ailleurs, la direction qu'a prise, de nos jours, le perfectionnement de l'espèce ovine, est une preuve concluante de l'importance que tous les cultivateurs attachent à l'amélioration des toisons, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité. Il est bien vrai que l'on a pas toujours pris les moyens d'arriver au but désiré; il est bien vrai qu'on a employé comme type améliorateur des toisons des animaux dont la spécialité était la production de la viande; mais cette faute ne doit être attribuée qu'au défaut de connaissances, surtout dans les choses qui avaient rapport au mérite des races employées pour l'amélioration. L'expérience était nécessaire pour guider les éleveurs et faire disparaître l'engouement. Elle est arrivée cette expérience avec son cortège de pertes et d'insuccès, et aujourd'hui, on cherche à perfectionner les producteurs de laine par des moyens plus couven-

La production du mouton est donc multiple: il doit pro-

duire de la laine pendant sa vie et terminer son existence par la boucherie. La formation de la laine donne même lieu à deux spéculations différentes ; celle des laines fines et celle des laines longues, et, dans l'amélioration de l'espèce, il est rigoureusement nécessaire de faire attention à ces trois genres de production ; car ils répondent à des situations différentes dont il faut tenir compte.

Dans les localités qui ne sont pas encore entrées dans la voie du progrès, la production des laines fines est la spéculation principale, on pourrait dire même exclusive. Dans celles, au contraire, qui ont déjà réalisé de grands progrès, on spéculé surtout par la viande. Enfin, les pays qui occupent un position intermédiaire entre ces deux extrêmes, possèdent des animaux à deux fins produisant des laines moins fines que dans le premier cas et engraisant moins facilement que dans le second.

À mesure qu'un pays avance dans la voie du progrès l'espèce ovine se transforme ; l'éleveur travaille à obtenir des animaux qui utilisent mieux la nourriture plus abondante et plus variée qu'il leur donne. Les races à laine fine qui occupaient le terrain font place à des races plus perfectionnées qui, sous l'influence de cette alimentation, donne une laine plus grosse et à la boucherie un plus grand volume de viande de meilleure qualité ; ou bien, elles se transforment et se modifient d'elles-mêmes, en perdant de leurs avantages sous le rapport de la laine, mais en gagnant beaucoup sous celui de la viande. L'histoire de la formation des races nous fournit des preuves constantes de cette modification, comme nous le verrons bientôt. L'éleveur n'a qu'à seconder ce mouvement progressif. Par le fait même que sa culture s'améliore la transformation s'effectue graduellement sans secousse. Inutile de brusquer le mouvement et de vouloir hâter le dénouement ; en voulant aller trop vite on se prépare infailliblement des échecs qu'on aurait évité par une marche plus prudente.

Dans les localités qui ne sont encore qu'au début, qui tiennent les moutons surtout pour la production de la laine, la transformation brusque du mouton en animal de boucherie amènerait de graves perturbations dans le revenu du sol et affecterait beaucoup la richesse publique. Cela se conçoit, car d'un côté, la terre n'est pas prête à donner à ces nouveaux bestiaux l'alimentation la plus convenable et les débouchés ne sont pas suffisants pour l'écoulement de leurs produits, et de l'autre, les industries qui avaient été créées pour l'utilisation des laines fines manquent tout-à-coup de matière première et tombent en engoutissant des fortunes.

La production des laines d'une très-grande finesse est incompatible avec celle d'un fort volume de viande de première qualité ; non pas, comme on l'a prétendu, parce que la conformation des moutons de boucherie influe sur la finesse de la laine ; mais parce que l'alimentation abondante qu'exige la production de la viande, augmente la sécrétion des sucs particuliers et grossit le brin de laine. Par conséquent, toute amélioration dans la culture amène nécessairement de grandes modifications dans ces deux genres de produits, en diminuant les qualités de la laine et augmentant celles de la viande. Ce résultat est d'abord peu sensible, mais graduellement à mesure que les progrès font du chemin, que les procédés culturaux se perfectionnent et que la production végétale devient plus abondante et plus variée, la transformation du bétail est de plus en plus visible et au bout d'un certain nombre d'années, le pays à laine fine est devenu une contrée à viande et à laines fortes, sans aucune perturbation dans l'économie générale.

Toute la contrée s'est transformée en même temps que la production végétale et animale ; la consommation a subi des changements, les débouchés se sont ouverts pour l'écoulement des nouveaux produits et l'équilibre n'a pas cessé un seul instant

d'exister.

Les localités les plus riches par leur agriculture le sont aussi par leurs établissements industriels. La population est plus serrée, les grands centres sont plus nombreux et la consommation de la viande et de la laine est plus considérable. L'activité qui règne alors influe sur l'agriculture comme sur l'industrie ; la terre est soumise à un travail plus soigné, les capitaux et les engrais sont plus abondants et dans ces circonstances la production augmente dans une forte proportion ; c'est ce qu'on appelle la *culture intensive*. Cette période fait sentir son influence sur les bêtes à laine en leur donnant une grande facilité d'engraissement, mais en diminuant la finesse de leurs toisons. Dans les contrées arriérées au contraire, les propriétés territoriales n'ont qu'une faible valeur, la population est clairsemée, la consommation est faible, les débouchés peu nombreux, et les transports longs et difficiles. Le mouton ne prend sa nourriture que sur de maigres pâturages et est obligé de parcourir de grandes étendues de terrain. La conformation et la pesanteur des races de boucherie ne leur permet pas de vivre dans de telles conditions et elles y dépériraient si on les obligeait d'y prendre leur subsistance. Les races rustiques et agiles seules peuvent réussir dans ces conditions et la production des laines est la meilleure spéculation.

L'agriculture, dans tous les pays civilisés, passe par les situations que nous venons de retracer ; chez quelques-uns, elle est arrivée au haut de l'échelle et nous y trouvons les animaux les plus parfaits pour la boucherie ; chez quelques autres, elle n'est encore qu'à son début et l'espèce ovine n'y est représentée que par des animaux à laine fine ; chez d'autres enfin, elle occupe une position plus brillante que chez les derniers, mais moins que chez les premiers. Dans tous les cas, l'espèce que nous étudions se dirige constamment vers l'aptitude et l'aptitude à l'engraissement en perdant peu à peu de ses qualités comme productrice de laines fines.

L'agriculture canadienne n'a pas d'autres voies à suivre ; l'amélioration du sol et de la production fourragère amènera nécessairement l'aptitude à l'engraissement et à la production des laines longues, et nous ne serons certains du succès qu'en secondant ce mouvement de progression, en tenant compte des influences du sol et du climat.

En résumé, les moutons doivent produire de la laine et de la viande comme le bœuf donne du lait et de la viande. Ces deux genres de production ne peuvent être séparés et en général il n'y a pas à choisir entre l'un et l'autre. Mais, suivant les situations, l'un prédominera sur l'autre ou bien ils seront égaux. Dans les cultures riches ou intermédiaires, ce que les toisons perdent en qualité, elles le gagnent en quantité ; mais l'abondance est incompatible avec la finesse, les circonstances dans lesquelles elles se produisent le veulent ainsi. À mesure que l'animal devient plus spécialement bête de boucherie, que le poids de la toison augmente, la finesse diminue et dans cette transformation se trouve une compensation suffisante pour rendre l'entretien des moutons plus avantageux. D'après cela, le choix du praticien est maintenant facile, ce n'est alors qu'une affaire de calcul ; suivant les moyens dont il pourra disposer, et aussi suivant le sol, le climat et les débouchés, il choisira, animaux à laines fines, animaux de boucherie, ou animaux à deux fins. Si le choix a été bien fait, les succès seront certains et ne se feront pas attendre, car il trouvera un débit prompt et avantageux pour ses produits. Tout autre est le résultat lorsqu'on veut dévancer le progrès naturel de la culture générale ; à tout moment, on se trouve en possession de produits qui ne peuvent avoir d'écoulement faute de débouchés et qui se détériorent et perdent de leur valeur en faisant subir des pertes considérables à l'agriculteur qui s'est trop aventuré.

Il y a et il y aura probablement toujours des races de moutons dont l'aptitude principale est la production de la laine, et d'autres spécialement propres à la boucherie. Les unes et les autres ont des caractères particuliers qui les font facilement reconnaître, et qui peuvent servir de moyens de comparaison, dans l'étude des différentes races et dans leur classification suivant la spécialité. Mais, outre ces caractères, il en existe beaucoup d'autres qui peuvent être communs à toutes les races quelles que soient leurs aptitudes et dont l'ensemble forme le type de la beauté dans l'espèce. L'animal peut être amené à la perfection des formes, relativement à la destination, sans que cela influe sur les qualités de la toison. C'est vers cette perfection que l'éleveur doit constamment se diriger quelle que soit d'ailleurs la spéculation qu'il veut entreprendre avec ses moutons.

En conséquence nous décrirons dans nos prochaines causeries les signes qui caractérisent le type de beauté dans l'espèce, et ceux qui distinguent le type de beauté dans chaque spécialité.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

S'il faut en croire les dépêches télégraphiques que nous a transmises le câble, les Français ont éprouvé un immense désastre à Sedan. Après quatre jours d'une lutte terrible, l'empereur Napoléon III a été fait prisonnier avec l'armée de McMahon : ce dernier a été grièvement blessé, et c'est le général Wempfen qui a pris le commandement à sa place. On s'attend que Paris sera attaqué, et on est disposé à faire des efforts surhumains pour le défendre.

Il n'y a plus à le dissimuler, les Français ont marché de défaites en défaites depuis que la guerre est commencée, et le dernier coup qu'ils viennent de recevoir est un des plus terribles que leur ait jamais porté une armée ennemie. Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître dans ses tristes événements le bras de Dieu levé sur la France, et la châtiant avec une verge de fer.

Depuis longtemps celle qui s'appelait avec un noble orgueil la fille aînée de l'Église, se rit de Dieu, de ses pontifes, de ses engagements salutaires ; elle a rejeté le joug du Seigneur et s'est constituée l'humble servante de l'esprit de révolte et d'impunité. Avec Voltaire elle a prodigué l'outrage à tout ce qui est saint et sacré ; elle s'est vautrée dans toutes les fanges et s'en est fait gloire ; avec Marat, Danton et Robespierre, elle s'est repue des larmes, du sang et des souffrances des martyrs du Christ ; elle a juré de faire perdre aux hommes la mémoire du saint nom de Dieu et de le noyer dans des flots de sang et de boue ; avec Napoléon I, elle a donné une forme, un corps à la Révolution ; elle l'a organisée, constituée à l'état social et religieux. Et la Révolution, ainsi organisée, ainsi constituée, règne en souveraine dans la France depuis que Napoléon I a tenté de s'asseoir sur le trône de Charlemagne. C'est elle qui inspire et dicte les lois, qui préside à l'enseignement dans les universités et les écoles, qui parle par les mille voix de la presse et répand partout la peste de l'antichristianisme.

Oh ! oui, la France, nous entendons toujours celle qui agit officiellement, est coupable et bien coupable. C'est dans son sein que se sont librement et ostensiblement forgées toutes les armes dont l'impunité s'est en ces derniers temps servi contre Dieu et son Église ; elle a bu à longs traits, et avec un délire frénétique, à la coupe de l'irréligion et de l'immoralité ; elle a applaudi au livre de Renan, niant la divinité de Jésus-Christ, ainsi qu'à toutes les doctrines subversives du *Siècle* et cent autres mauvaises journaux ; elle a érigé le mal en divinité, elle l'a chanté

et aimé à ce point que des écrivains orduriers, spéculant sur sa corruption, se sont mis à l'œuvre avec des milliers de subalternes, et, bien que leur prodigieuse activité fut secondée par les puissants engins de l'industrie actuelle, ils n'ont pu produire assez de livres et de romans immondes pour satisfaire ses goûts dépravés ; ennemie déclarée de la liberté chrétienne, qu'elle a essayé de détruire par tous les agents du pouvoir public, même par le simple homme de police, elle a favorisé et encouragé les licences les plus honteuses ; ses théâtres et ses clubs ont vu se consommer des abominations que Babylone, Sodôme et Gomorrhe ignorent ; elle a enfin, ô crime inouï jusqu'à nos jours, tenté d'emprisonner les sources mêmes de la vie, en organisant un système d'éducation publique pour les jeunes filles, système dont le but à demi avoué n'était autre que de substituer aux nobles mères de familles chrétiennes des mégères *libres-penseuses*.

Tous ces crimes dont la France, par ceux qui la dirigent et la gouvernent, s'est rendue coupable envers Dieu, envers l'Église et envers la société chrétienne, doivent être expiés et lavés dans une mer de sang. Paris surtout, ce grand laboratoire d'où s'échappent journellement tant de vapeurs nauséabondes, malsaines, délétères et pestilentielles qui alimentent les foyers de corruption dans la vieille Europe, mérite un terrible châtiement. Ne soyons donc pas surpris si aux désastres que nous avons déjà enregistrés viennent s'en ajouter d'autres qui auront encore un plus grand retentissement. Car elles sont terribles les menaces que Dieu fait entendre aux peuples prévaricateurs. "Ce peuple si aimé de Dieu, est-il dit dans le Deutéronome, s'étant engraisé, s'est révolté contre lui : il s'est engraisé, il a été rempli d'embonpoint et dans l'abondance ; et il a abandonné Dieu son créateur, il s'est éloigné du Dieu qui l'avait sauvé.

"Ils l'ont irrité par les dieux étrangers ; ils ont attiré sa colère par les abominations qu'ils ont commises. Au lieu d'offrir leurs sacrifices à Dieu, ils les ont offerts aux démons, à des dieux qui leur étaient inconnus, à des dieux nouveaux-venus, que leurs pères n'avaient jamais révévés.

"Tu as abandonné le Dieu qui t'a donné la vie ; tu as oublié ton Dieu qui t'a créé. Le Seigneur l'a vu, et il en a été ému de colère, parce que ce sont ses fils et ses filles qui l'ont irrité.

"Alors il a dit : Je leur cacherai mon visage, et je considérerai leur fin ; car ce peuple est une race corrompue ; ce sont des enfants infidèles. Ils ont voulu me piquer de jalousie par ce qui n'était point Dieu ; et ils m'ont irrité par leurs vanités. Et moi je les piquerai aussi de jalousie, en ceux qui ne sont point mon peuple, et je les irriterai par une nation insensée.

"Ma fureur s'est allumée comme un feu... Je les accablerai de maux ; je tirerai contre eux toutes mes flèches..... L'épée les désolera au dehors, et la frayeur au-dedans, les jeunes hommes avec les vierges, les vieillards avec les enfants qui sont encore à la mamelle."

Puisse la France, broyée par le fer de ses ennemis et profondément humiliée par ses revers, abjurer enfin ses erreurs, revenir sincèrement à Dieu et ne travailler désormais qu'à faire régner la paix, la vérité et la justice !

Cependant, si l'on en croit les dépêches télégraphiques, ce retour se fera encore attendre quelque temps. Le parti révolutionnaire profitant du désastre de Sedan, a décrété la déchéance de Napoléon III et proclamé la république. Le gouvernement provisoire est composé comme suit : Léon Gambetta, ministre de l'intérieur ; Jules Favre, ministre des affaires étrangères ; Pierre Magne, ministre des Finances ; Jules Simon, ministre de l'instruction publique ; Emm. Crémieux, ministre de la Justice ; gen. Trochu, ministre de la Guerre ; M.

Grevy, président; André Lavertigon, secrétaire.

Napoléon III saura désormais par expérience ce qu'il en coûte quand on laisse le pouvoir pontifical à la merci de la Révolution. N'ayant pas respecté la tiare, il ne devait raisonnablement espérer qu'on respectât sa couronne.

Les dernières dépêches télégraphiques nous apprennent que la Russie a conclu avec la République française une alliance offensive et défensive. Voici les réflexions que contient à ce sujet le *Courrier du Canada* du 9 courant :

« Cet événement est si imprévu qu'on est justifié d'attendre qu'il soit confirmé. Tout le monde conviendra que si la Russie se met de la partie pour le compte de la France — et un peu, aussi, pour son propre compte, puisque l'agrandissement territorial de la Prusse constituerait un danger pour elle — l'astucieux Bismark aura bien du bonheur si la machine infernale qu'il a si patiemment confectionnée à l'intention de la France ne lui éclate pas entre les mains. La Russie, en effet, n'est pas une puissance à dédaigner et elle peut lancer, en quinze jours, un million de soldats sur le territoire allemand; et si on prend en considération le fait que la Prusse n'a pas trop de toutes ses armées pour se maintenir en France, on comprendra dans quelle position désastreuse la placera l'intervention armée de son puissant voisin du Nord.

« Mais l'intervention de la Russie peut avoir d'autres conséquences. Le premier article du programme politique des césars a été de tout temps : pas de guerre sans profits en vue. Avant de signer avec les chefs de la République française le traité dont nous parle le télégraphe, l'empereur de Russie a dû mettre pour condition que la France le laisse continuer seul avec la Turquie la partie interrompue en Crimée et ne s'oppose pas à ce qu'il mette enfin la main sur Constantinople.

« Si c'est là la première condition du marché on se demande si l'Angleterre, qui a fait tant de sacrifices de toute sorte pour maintenir l'obstacle que la Russie rencontre, du côté de la Turquie, dans l'exécution de ses projets d'agrandissement territorial, ne fera pas un peu le moue et ne donnera pas au monde le spectacle, assez rare chez elle, d'une protestation assez courageuse pour la mettre dans l'état de tirer l'épée.

« Et si l'Angleterre entre en lice, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie pourraient bien être forcées d'en faire autant; et l'Europe toute entière passerait par la terrifiante épreuve du fer et du feu.

Après la capitulation de MacMahon, Bazaine s'est maintenu glorieusement dans Metz. Dans une première sortie, il a mis huit à dix mille prussiens hors de combat, et dans la seconde, il a pris si bien ses mesures qu'il est passé à travers les corps d'armée ennemis en leur faisant perdre plusieurs milliers d'hommes. Désormais rien ne s'oppose à son retour à Paris.

On lit dans le *Monde* du 1er Septembre : « Afin de prévenir ou de réprimer une tentative Garibaldienne sur Rome, la division navale cuirassée, partie ces jours derniers de Toulon, sous le commandement de M. le contre-amiral Didelot, est allée croiser en vue des côtes pontificales.

« Voilà donc le drapeau français ramené au poste qu'il n'aurait pas dû quitter. »

Cette mesure du ministère Palikao sera-t-elle poursuivie par les révolutionnaires qui ont aujourd'hui entre les mains toutes les forces de la France ! — Les derniers bulletins du télégraphe nous laissent entendre que les loge maçonniques d'Italie sont sur le point de faire subir à Victor-Emanuel le sort que les républicains de Paris ont infligé à Napoléon III; aujourd'hui peut être le puissant roi d'Italie expié dans les fers ses complaisances pour la révolution. Et qui ensuite empêchera les féroces mazziniens d'aller renouveler à Rome les infamies et

les atrocités de 1848 ? Pouvons-nous compter que Jules Favre et Gambetta s'opposent aux desseins de leurs frères d'au-delà les monts ? Mais Dieu veille sur les siens et en particulier sur notre saint Pontife, le glorieux Pie IX.

L'École d'Agriculture de Ste. Anne

L'École d'agriculture de Sainte-Anne offre aux fils de cultivateurs et à tous les jeunes gens désireux de se livrer à l'étude de la science pratique et théorique de l'agriculture les moyens d'acquérir des connaissances complètes sur l'art de cultiver la terre avec profit.

L'art agricole est susceptible d'améliorations; nous en avons des preuves dans les progrès réalisés chez tous les peuples civilisés. Mais pour que ces améliorations puissent être faites d'une manière convenable, il faut que le praticien qui les entreprend sache les appliquer en toute connaissance de cause. Le défaut d'instruction spéciale a été le plus grand obstacle à l'avancement de notre agriculture canadienne. La majorité des cultivateurs cultivent leurs domaines par simple routine. Ils font ce qu'ils ont vu faire à leurs pères et ne font pas toujours aussi bien sans penser que les temps ont changé. Autrefois, les terres étaient d'une richesse exceptionnelle; les nombreux débris qui s'y étaient accumulés durant des siècles, leur permettaient de produire abondamment sans beaucoup de travail. Elles renfermaient dans leur sein un tiroir dans lequel on puisait à pleines mains. Mais toute chose doit avoir une fin ici-bas; le trésor a fini par s'épuiser. Les sols sur lesquels les pères ont vécu dans l'abondance, ne donnent aux fils que des produits faibles et de mauvaise qualité. L'immense richesse d'autrefois a disparu, tandis que les besoins ont augmenté. Le luxe a pénétré partout; le cultivateur lui-même, ordinairement si économe, subit l'influence du temps où il vit; il se loge, s'habille et se nourrit plus richement. Cette augmentation de dépenses exige nécessairement l'augmentation de la production. Malheureusement ce n'est pas en général ce qui a eu lieu. La terre va s'appauvrissant de plus en plus et nous marchons à grands pas vers la décadence.

Il est grandement temps de s'arrêter, et si l'on ne peut pas diminuer ses dépenses, qu'au moins l'on cherche à augmenter les produits de la terre en améliorant ses procédés culturels.

L'instruction spéciale peut seule arriver aux résultats désirés, elle seule peut faire connaître l'amélioration applicable à chaque cas particulier. Cette instruction peut s'obtenir à deux sources différentes : chez les praticiens qui ont déjà réalisé des progrès considérables, chez les Écossais, par exemple, et dans les écoles spéciales d'agriculture.

Dans ces deux moyens d'instruction nous devons préférer le second, car il réunit des avantages que le premier ne peut avoir. En effet, l'Écossais peut faire connaître à l'élève des modes de culture plus avantageux que ceux généralement adoptés, il peut montrer une pratique plus savante, mais arrivé à un certain degré d'amélioration, il s'arrête et il voit le bout de sa science. Cet homme n'est encore que routinier; sa routine plus savante, produit de meilleurs résultats; mais ce n'est toujours qu'une routine, bonne pour quelques années, mais insuffisante pour suivre les progrès incessants de l'art agricole.

Les Écoles spéciales d'agriculture ne se bornent pas à l'enseignement de la pratique, elles se livrent encore à celui de la science théorique au moyen de laquelle l'homme cherche de nouveaux modes d'amélioration et de nouveaux éléments de pratique.

L'École d'Agriculture de Sainte-Anne remplit complètement ces conditions. La pratique y est au niveau des progrès actuels et son enseignement théorique est basé sur les meilleurs prin-

cipes agricoles. Cet enseignement ne se borne pas à des données purement spéculatives, tout au contraire, il est parfaitement approprié à nos besoins et tient compte des circonstances particulières où nous nous trouvons. Le climat, le sol, les capitaux, les débouchés, les mœurs, tous sont pris en sérieuse considération. En un mot, l'élève désireux de s'instruire puise dans cette institution des principes qui pourront le guider sûrement dans toutes ses opérations culturales lorsqu'il pratiquera pour son compte.

Conditions d'admission.—Comme l'École d'agriculture est spécialement destinée aux fils des cultivateurs, les conditions d'admission sont faciles et parfaitement adaptées aux moyens et au degré d'instruction de ces jeunes gens :

1o. L'élève doit être âgé d'au moins quinze ans et avoir une constitution assez forte pour pouvoir exécuter les travaux ordinaires de la ferme.

2o. Savoir lire, écrire et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique.

3o. Sa demande d'entrée doit être adressée au Directeur de l'Institution.

4o. Donner un certificat de moralité, d'âge et d'instruction signé par le curé de sa paroisse.

Dépenses de l'élève.—Le Conseil d'agriculture met à la disposition de chaque élève qui veut entrer à l'École d'Agriculture une bourse de soixante piastres qui paie sa pension et son instruction, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'à payer le lavage de son linge et ses fournitures classiques. Les dépenses totales ne dépassent guère dix piastres par année. Ces grandes facilités, nous n'en doutons pas, seront comprises de tous les cultivateurs et ils se feront un devoir de n'en pas priver leurs fils.

La demande de bourses doit être adressée au Directeur ou au Secrétaire du Conseil d'Agriculture qui la transmettra à qui de droit. Elle doit être signée par l'aspirant ou par son père, ou son tuteur s'il est mineur.

L'élève peut être reçu en tout temps, mais il est préférable de se présenter quelques jours avant le commencement des trimestres. Le premier trimestre commence le 8 février de chaque année et finit le 15 juin, le second commence le 16 juin et finit le 15 septembre, le troisième commence le 16 septembre et se termine le 24 décembre.

Tous les élèves pensionnent tous dans une maison choisie par le Directeur. A part le temps des repas, ils sont occupés constamment soit à l'étude, soit aux champs.

Ils couchent à l'École dans un dortoir commun et l'institution leur fournit les lits, les laves mains, etc., mais ils sont obligés de se pourvoir de draps, de couvertures, de serviettes et de broches.

Enseignement.—La durée du cours est deux ans. Les vacances sont en hiver depuis le 24 Décembre jusqu'au 8 de Février.

A la fin de chaque trimestre, les élèves subissent un examen sur les matières enseignées et à la fin de la première année ils reçoivent un certificat dit *certificat de première année* s'ils en sont jugés dignes. A la fin de la deuxième année ils subissent un examen général sur toutes les matières enseignées pendant la durée du cours; et s'ils remplissent les conditions requises ils obtiennent un *brevet de capacité* accompagné d'une prime de 25 piastres offerte par le Conseil d'agriculture. Le brevet de capacité et la prime ne sont donnés qu'à l'élève qui s'en est rendu digne par son travail, sa bonne conduite et sa capacité qu'il est obligé de faire constater par le bureau des examinateurs composé des professeurs, supérieur et directeur de l'institution.

Matières d'enseignement.—Les matières d'enseignement sont divisées comme suit :

1re année.—Notion de physique agricole; notion de chimie agricole, étude des engrais et des amendements; notions de géologie agricole; étude des sols et des sous-sols; système de culture, théorie et pratique des assolements; assainissement des terres par les fossés ouverts, et le drainage; étude comparative de ces modes d'assainissement.

Travaux de culture: labours, hersages, roulages, sarclages, rechaussages, et étude des machines et instruments propres à l'exécution de ces divers travaux; simples notions de mécanique agricole. Physiologie animale; principes de l'élevage, de l'amélioration, de l'hygiène et de l'entretien des diverses espèces animales employées sur une ferme.

Arithmétique; géométrie: notions théoriques d'arpentage et de nivellement avec application sur le terrain. Art vétérinaire.

2e année.—Economie rurale; comptabilité agricole; notions sur les constructions rurales et leurs dispositions intérieures; Etudes des défrichements. Principes de la culture des plantes, étude spéciale de la culture des céréales, des racines fourragères des prairies naturelles et artificielles, des plantes industrielles et des légumineuses. Le cours de botanique, de physiologie végétale, leçons d'horticulture et d'arboriculture. Droit rural.

Toutes ces matières sont mises à la portée des élèves même les moins avancés, et pourvu qu'ils aient un jugement sain, ils acquièrent facilement de précieuses connaissances qui au premier abord paraissent au-dessus de leur capacité.

L'étude de la grammaire est obligatoire pour tous les élèves qui ne la possèdent pas suffisamment.

Pratique.—En été depuis le 1er mai jusqu'au 1er novembre les élèves sont occupés à la pratique huit heures par jour. En hiver, depuis le 1er novembre au 1er mai quatre heures.

La pratique de l'été consiste dans la confection de tous les travaux ordinaires d'une ferme et en hiver dans le soin des animaux. Chaque semaine, les élèves, à tour de rôle, sont nommés à la direction de l'un des départements de la ferme, et en sortant de charge, ils donnent une feuille contenant les observations qu'ils ont faites pendant leur surveillance. Cette surveillance nous a paru nécessaire pour initier l'élève à la direction des travaux et pour compléter son instruction agricole.

Une des causes du non-succès de quelques cultivateurs

Quelqu'un nous rapportait ces jours derniers, un fait renfermant une grande leçon.

Deux cultivateurs dont les propriétés voisines, se rencontrant un jour, l'un dit à l'autre: Nos terres sont également situées, le sol est le même, et cependant, vous récoltez chaque année beaucoup plus que moi! Comment cela se fait-il?

La raison de cette différence, répondit l'autre, la voici; C'est que vous, vous dites à vos hommes: *allez travailler*, et moi, je dis aux miens: *allons travailler*.

C'est une réponse pleine de sens, et digne d'être mise sous les yeux de nos lecteurs.

Nous aimons à croire que parmi ceux-ci, il en ait peu qui ne comprennent l'importance du travail bien conduit.

Mais, comme nous, ils ont dû être souvent les témoins de nombreuses fautes commises, sous ce rapport, par quelques cultivateurs de leur connaissance. Combien, en effet, ne voit-on pas des personnes, qui, se fiant sur ce que leurs employés sont des gens consciencieux, ne prennent pas la peine de surveiller eux-mêmes les travaux de leurs fermes! C'est là un grand malheur. Si le maître d'une exploitation travaille lui-même, s'il donne l'exemple à ses employés, il est hors de doute que l'ouvrage devra être fait plus promptement, et plus soigneusement. Mais, on ne calcule pas le bon effet que produit seulement la présence du chef d'exploitation, sur les lieux du travail. Un homme intéressé peut gagner le salaire de l'homme qui le remplacerait aux travaux, seulement à surveiller ses employés, pourvu qu'il soit lui-même ce qu'on appelle un homme de conduite. Car il sait faire une bonne

distribution de ses hommes : il sait donner à chacun sa place. Souvent il arrive qu'un engagé travaillant, et plein de bonne volonté, soit incapable de travailler à un certain ouvrage. Or, s'il n'y a la personne qui lui indique un autre genre d'occupation il continuera à faire l'ouvrage qu'il aura commencé ; mais il le fera mal, et causera plus de dommage que de bien, à celui qui l'emploie. Au contraire, si le maître est là, il appréciera de suite la valeur de chacun de ses employés, et il s'apercevra que tel d'entre eux n'est pas bien à l'endroit où on l'a placé d'abord. Et aussitôt, il le mettra à faire un autre ouvrage qui lui conviendra bien mieux.

Car, sur une ferme un ouvrage ne se présente jamais seul à faire ; il y en a toujours une infinité d'autre ; et cette variété de travaux est une précieuse ressource pour le cultivateur intelligent, en ce qu'elle lui permet d'utiliser de la meilleure manière possible ses différents employés.

Voilà pourquoi, il vaut toujours mieux pour le propriétaire d'une ferme de dire à ses engagés : *allons travailler, qu'allez travailler.* — *L'Union des cantons de l'Est.*

Travaux du mois de septembre

(Suite)

Bêtes-à-cornes. — On continue le pâturage sur les chaumes ; c'est même dans certaines cultures le moment où il commence.

C'est une pratique malheureusement trop générale de laisser les vaches laitières coucher dehors à l'époque actuelle. La fraîcheur des nuits est telle que les vaches restent transies et ne prennent presque aucune nourriture de toute la nuit. La sécrétion du lait est fortement diminuée et elles contractent des maladies qui souvent peuvent devenir mortelles. Nos vaches rustiques de race commune même en sont plus ou moins affectées ; plusieurs cultivateurs prétendent que le *mal de cornes* ou plutôt le *mal de tête* est, en grande partie, causée par cette manière de traiter les vaches. Mais les inconvénients sont bien plus sensibles si on se livre à l'amélioration du bétail par croisement ; dans ce cas, les animaux importés, de races plus délicates, ne peuvent supporter ces refroidissements, et leurs descendants restent presque toujours rachitiques, en dépit des soins avec lesquels on les traitera dans la suite.

D'ailleurs, la principale raison qui engage les cultivateurs à en agir ainsi, c'est de faire de l'économie sur les fourrages, tout en procurant aux vaches une nourriture substantielle ; mais, comme nous l'avons dit plus haut, les animaux ne mangent pas pendant ces nuits froides ; alors, il serait préférable de les tenir à l'étable sans leur donner aucun aliment : l'économie sera la même et la santé des animaux n'en souffrira pas.

Moutons. — Septembre est le mois où tous les moutons laissent les pâturages d'été pour entrer dans les chaumes. Ce changement leur est très-agréable ; mais il doit être fait avec une grande prudence, surtout pour ceux qui, jusqu'à ce moment, ont vécu sur de maigres pâturages. Dans ce but, il faudrait les conduire sur les herbages ordinaires, tous les matins, pendant quelques heures, avant de les faire entrer dans les chaumes, afin qu'ils n'y arrivent pas affamés. Cette précaution est surtout indispensable, s'il y a beaucoup d'épis (principalement des épis de seigle) sur le sol, ou lorsque le temps est humide. Après les plus fortes pluies, les chaumes sont particulièrement malsains pour les moutons, en raison de la boue que salit l'herbe.

Lorsque la saison a été très-favorable à la croissance des céréales d'automne, il arrive très-souvent qu'elles ont acquis une longueur relativement considérable à la fin de ce mois ; alors on peut faire pâturer modérément les biés et les seigles par les moutons, surtout par les moutons à l'engrais et les agneaux.

Volailles. — On peut actuellement nourrir les oies et les oisons dans les champs, ils y trouvent en abondance des aliments convenables ; puis lorsqu'ils reviennent le soir, on leur donne des plantes vertes dont ils sont très-avides. Ce régime suffit pour les engraisser rapidement.

Jardin potager. — Les principaux travaux qu'exige le potager à cette époque sont des opérations de récoltes ; car les produits en légumes sont encore plus nombreux dans ce mois-ci que dans le précédent.

On recouvre actuellement de fumier les planches de persil, afin de les préserver des gelées.

J. D. S.

Petite chronique

Le concours agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska a eu lieu jeudi dernier, sur la ferme du Collège de Ste. Anne. Cette exposition nous a paru plus considérable que les années dernières, surtout par rapport aux bêtes à cornes. Nous regrettons que les prix d'entrée pour l'exposition des animaux aient été aussi élevés. Un grand nombre de cultivateurs auraient pu concourir avec avantage en y exposant des animaux dignes de figurer sur les lieux de l'exposition.

Le manque de renseignement de la part de MM. les Directeurs de cette société nous empêche de donner les noms de ceux qui ont eu des prix.

Un dîner a été offert par MM. les Directeurs aux juges de l'exposition ainsi qu'à quelques amis de l'agriculture. Nous avons appris que de magnifiques discours y ont été prononcés.

La *Minerve* de Montréal annonce qu'un fléau vient de se déclarer sur les pois ; nous espérons qu'il n'est pas général. Hier, M. Olivier, N. P., de Ste. Anne de Stokely, est venu nous montrer des pois achetés sur le marché de Montréal. A l'extérieur, ils ressemblent aux pois ordinaires ; mais si on les crève, on trouve l'intérieur occupé par une mouche pleine de vie de la grosseur du pois. Il ne reste qu'une légère enveloppe.

Il est de la plus haute importance de bien examiner les pois que l'on emploiera désormais pour le potage. Si ce fléau est tant soit peu général, il sera absolument impossible de songer davantage à la soupe aux pois. Avis aux familles.

— Depuis quelque temps des voleurs de chevaux ont exercé leur spécialité sur une grande échelle. Dans les comtés de Montmagny et Bellechasse plus de trente chevaux ont disparu et sont allés on ne sait où.

On pense que les voleurs ont réussi à tromper la vigilance des officiers de Douane et ont vendu les chevaux aux Etats-Unis.

RECETTE

Moyen pour blanchir la laine

On prend, pour une livre de laine filée, deux livres de craie blanche pulvérisée et mêlée avec l'eau de rivière, en consistance de bouillie ; on y pétrit la laine pour l'en bien imprégner, et on la laisse sécher pendant vingt-quatre heures. Ensuite on la frotte bien, et on la lave avec de l'eau pour en faire sortir toute la craie. La laine paraîtra très-blanche et nette si on l'a lavé à l'eau froide, car l'eau chaude lui est contraire et ne blanchit pas si bien.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXVI

Comment notre héros fit face au danger, et vit un portrait descendre de son cadre.

(Suite.)

Oui, ses yeux ne l'avaient pas trompé.

Le guerrier s'agitait dans son cadre, et il lui sembla qu'il venait vers lui.

Georges était brave ; mais son sang se glaça, et ses cheveux se dressèrent sur sa tête.

Il recula en poussant un cri, et se couvrit la figure de ses mains.

Quand il se redressa, le guerrier avait disparu, et à sa place, dans le cadre, était la figure fraîche et arrondie d'une jeune fille.

C'était celle qu'il avait sauvé la veille.

XXVII.

Pourquoi Betty consentit à ne pas retourner dans le château noir

Le portrait qui avait ainsi tourné sur des gonds invisibles laissa voir un secret passage.

Dans cette ouverture apparut la jeune paysanne, avec une petite lampe à la main.

Elle était pâle comme la mort, et tremblait de tous ses membres. Georges, un peu revenu de sa surprise, allait parler ; mais elle leva vite le doigt à sa levre pour lui faire signe de garder le silence.

Le bruit en dehors de la porte avait recommencé avec une nouvelle violence.

Les bandits s'étaient décidés à reconrir à de nouveaux moyens d'attaque.

— Apportez une poutre d'en bas, cria une voix que Georges reconnut être celle du propriétaire du château ; et tenez-vous un peu à l'écart, le plancher est couvert de sang et glissant.

Georges, qui s'était avancé près du tableau, restait indécis, une main posée sur le cadre.

— Vite ! vite ! monsieur, murmura la jeune fille d'une voix brisée ; suivez-moi, suivez-moi, et vous êtes sauvé.

Elle recula un peu dans le passage pour faire place à Georges. D'un bond il fut à côté d'elle.

Elle toucha un ressort, le panneau tourna de nouveau sur ses gonds et le portrait reprit sa place.

Georges France se trouva dans un corridor long et excessivement étroit, habilement taillé dans l'épaisseur de la muraille.

La jeune fille passa rapidement, en tenant la lampe de façon à éclairer son compagnon.

— Hâtez-vous ! hâtez-vous ! dit-elle ; mais marchez doucement, bien doucement.

Ils n'étaient pas encore loin lorsqu'elle s'arrêta, baissa la tête et leva le doigt.

— Ecoutez ! murmura-t-elle.

— C'est le craquement de la porte ! répliqua Georges ; ils entrent dans la chambre.

La jeune fille frissonna.

— Une minute de plus, et je serais arrivé trop tard ! dit-elle.

Elle se mit presque à courir, et traversa le passage suivie de près par Georges.

Ils avaient atteint une sorte d'escalier, qui descendait brusquement à travers l'épaisseur d'un autre mur, quand un bruit sourd et prolongé retentit dans le corridor, semblable à un tonnerre lointain.

Les bandits venaient de renverser les meubles que Georges avait accumulés contre la porte.

— Sans doute ils connaissent ce passage, dit le jeune homme en descendant l'escalier.

— Ce secret n'est connu que de moi, répliqua la jeune fille. Je l'ai découvert par accident, en époussetant les tableaux. Mon oncle n'occupe le château que depuis quelques semaines.

— Quelques semaines ! dit Georges ; il en parlait comme d'une propriété de sa famille.

— Sa famille ! dit la jeune fille avec amertume ; elle se composait de pauvre mais honnêtes gens, qui, s'ils vivaient, rougiraient du mennier de Pelham.

— Du mennier ?

— C'était le métier de mon oncle, avant qu'il fit la connaissance de Matteo le borgne. Le moulin n'est qu'à une demi-lieue d'ici.

Tout en causant ainsi à voix basse, Georges et la jeune paysanne avaient traversé plusieurs passages et avaient descendu des escaliers qui, dans leur impatience, leur avaient paru innombrables.

Ils se trouvèrent alors dans une série de galeries souterraines, sombres et humides.

Après les avoir traversées avec précaution et sans bruit, ils atteignirent une sorte de porte basse, formée de madriers et couverte de gros clous.

Cette porte donnait accès à une petite tour, ou plutôt à un monceau de ruines, de l'autre côté de la pièce d'eau, où Georges avait vu les hommes passer, de la fenêtre de la chambre.

Au moment où ils sortirent du sombre et étroit passage et mirent le pied dans les ruines, la jeune fille éteignit la lampe.

— Une lumière nous trahirait tout de suite, dit-elle ; il y a des hommes qui veillent dans le jardin, et près du pont. Ils ne croiront jamais que nous ayons passé la pièce d'eau sans avoir été aperçus.

Elle se glissa vers une ouverture pratiquée dans les ruines, et

qui avait vue sur le château.

— Regardez ! dit-elle.

Georges se pencha en avant, et regarda dans la direction qu'elle lui indiquait.

La lune éclairait de ses rayons la partie du château où était située la chambre à coucher qu'il venait de quitter.

Une fenêtre, celle de la petite antichambre, était ouverte. Georges se rappela qu'il avait oublié de la refermer.

Cet oubli de sa part était un accident heureux.

Georges vit tout à coup un groupe d'hommes, parmi lesquels il reconnut le meunier, s'assembler à la hâte sous la fenêtre, et commencer un examen attentif non-seulement des buissons, mais aussi du terrain.

La jeune fille poussa un cri de joie.

— Ils s'imaginent que vous vous êtes échappé par la fenêtre et que vous êtes caché dans le jardin, dit-elle. Une heure de marche rapide vous mettra à l'abri de leur poursuite ; le jardin est grand, et ils chercheront longtemps.

Ils sortirent des ruines avec précaution, et se plongèrent dans le bois de sapins que nous avons mentionné dans nos précédents chapitres.

Ils n'avaient fait que quelques pas lorsque la jeune fille demanda à Georges à quel endroit il désirait se rendre.

— Au village de Merton, répondit-il.

Elle tressaillit et parut vivement alarmée.

— Ce serait, répliqua-t-elle, vous exposer à un danger aussi grand que celui auquel vous venez d'échapper.

— Pourquoi cela ?

— Ce village est près du moulin de Pelham, et sert d'asile à tous les misérables qui fréquentent cette partie de la côte. Vous feriez prudemment de l'éviter.

— Je ne le puis. Je suis venu exprès de Londres, pour trouver un endroit qui est de l'autre côté.

— Quel endroit ?

— La tour du phare.

La jeune fille leva les mains vers le ciel.

— De pire en pire ! dit-elle. La tour appartient à Matteo. Elle est en ce moment occupée par des étrangers, et parmi eux sont deux dames, deux Françaises, je crois.

Le cœur de Georges battit violemment.

— Ces dames, les avez-vous vues ? demanda-t-il.

— Oui ; elles se sont arrêtées au château pour prendre des rafraîchissements, elles paraissent très-tristes ; mais ni mon oncle ni Matteo n'ont voulu me permettre de les approcher.

— L'une d'elles n'est-elle pas belle... très-belle ? demanda Georges avec vivacité.

Il devait y avoir quelque chose dans cette question qui déplut à la jeune fille, car elle répondit froidement :

— J'ignore quelle idée vous vous faites de la beauté. L'une d'elles, celle aux cheveux d'or était très-jolie.

— Avez-vous entendu prononcer son nom ?

— L'autre, son amie, l'appelait Emma.

— Emma ! et on les conduisait à la tour du phare !

Georges joignit ses mains tremblantes, et se détourna pour cacher son émotion.

— Je la retrouve. Enfin ! murmura-t-il.

— Vous aimez cette jeune fille ? dit Jeanne après une pause, et avec un accent de tristesse.

— Oui, répondit Georges. Je l'aime plus que tout au monde, plus que ma vie.

La jeune paysanne devint alors silencieuse, opiniâtrement silencieuse, ne répondant que par oui ou par non aux questions qui lui étaient adressées.

Ils avaient quitté le bois depuis quelque temps et étaient entrés dans une espèce de marais dont les hautes herbes les cachaient presque entièrement.

— Marchez toujours dans la direction où le vent souffle actuellement, dit-elle ; au bout d'une demi-lieue vous apercevrez un sentier battu, suivez-le, il passe par un autre bois et aboutit à la jonction de trois routes. Prenez celui qui est à droite, il conduit à Merton. Je vous ai dit le danger que vous courez... et... et... adieu ! monsieur.

Elle se détournait pour s'éloigner, lorsque Georges la saisit par la main, et la força à relever la tête.

Ses yeux étaient pleins de larmes ; il les vit briller à la lumière de la lune.

— Nous ne devons pas nous quitter ainsi, dit Georges doucement.

— Je ne puis plus vous être d'aucun service, répliqua-t-elle.

Mais vous n'allez pas retourner au château ?

— Pour le moment, . . . si.

— Parmi ces misérables ?

Elle soupira.

— Mais s'ils apprennent à qui je dois mon salut, ils vous tueront.

— Je n'ai pas peur de mourir, monsieur.

— Je ne puis consentir à ce que vous rentriez dans ce gouffre de meurtre et d'infamie. Votre présence dans ce lieu m'a déjà fort étonné, vous si innocente, si . . .

Elle redressa la tête vivement et avec fierté.

— Oui, monsieur, dit-elle, je suis innocente de toute participation aux actes de ces hommes. Mes parents sont morts il y a seulement quelques années ; il n'y a que quelques semaines que j'ai perdu ma tante du côté de ma mère, et me suis trouvé sans asile. Mes amis, ignorant ce qu'il était, autant que moi, me conseillèrent de me mettre sous la protection du seul parent qui me reste, le menuisier de Pelham. Il y a trois semaines que je suis entrée dans sa maison, et, — elle s'arrêta un moment et ajouta avec ferveur — j'en remercie la Vierge Marie, puisqu'il m'a été donné de vous sauver la vie.

Georges prit sa main doucement, et la porta à ses lèvres.

Il sentit qu'elle tremblait.

— Au nom du ciel ! dit-il, au nom de ces parents dont vous pleurez la perte ! je vous supplie de consentir à ce que je vais vous proposer.

— Parlez ! Monsieur ; je suis sûre que vous ne direz rien que d'honorable.

— Je vous demand-rais de m'accompagner à Merton, et d'y demeurer cachée jusqu'à j'aie exécuté le projet qui m'amène ici. Cela fait, je vous jure que je prendrai soin de votre avenir, et que vous n'aurez plus rien à redouter de votre oncle. Répondez ! voulez-vous m'accompagner ?

— Je ne puis ! je n'ose pas ?

— Pourquoi ?

Elle se couvrit le visage de ses mains, et il se passa quelques minutes avant qu'elle fut assez maîtresse de son émotion pour pouvoir répondre.

Quand elle parla, toutefois, ce fut d'une voix claire et ferme.

— J'irai avec vous, dit-elle, à une condition.

— Parlez ! s'il est en mon pouvoir de vous l'accorder, c'est fait. Je vous engage la parole d'un homme qui n'a jamais trahi la confiance qu'on lui a donnée.

— Je voudrais être au service de la dame aux cheveux d'or, je serai sa servante, son esclave, si elle le permet, mais si elle refuse de me recevoir . . .

— Elle ne refusera pas, je connais son cœur. Mais dites-moi pourquoi désirez-vous vous attacher au service d'une personne qui est encore pour vous une étrangère ?

— Je voudrais vivre pour ceux que vous aimez, répondit-elle simplement, et l'aimer elle parce que je suis sûre qu'elle vous aime.

Georges prit sa main dans les siennes, et la pressa avec bonté.

— Vous êtes une fille étrange, dit-il, mais quelle est la condition dont vous parlez ?

Vous me conduirez dans un couvent. Nous en avons dans ce pays-ci, et on ne refusera pas d'accueillir l'orpheline comme une sœur.

Georges promit d'autant plus volontiers que, Emma, une fois délivrée de ses persécuteurs il était sûr que la pauvre enfant ne manquerait ni d'amis ni d'asile.

JUMENT CANADIENNE A VENDRE



Le sous-igné offre en vente une magnifique jument, à poil blond, de 8 ans. S'adresser à Saint-Roch des Aulnais, chez le

DR. A. SIMARD.

8 Septembre 1870.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour les trois dernières Sections de la Voie, toutes trois dans la Province du Nouveau-Brunswick.

La Section No 21 s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 20, un mille et trois quarts à l'Est de la Rivière Miramichi jusqu'à la Station No. 1.640, trois mille pieds à l'Ouest de la Rivière Kouchibouguacis, un parcours d'environ 25 milles.

La Section No. 22 s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 21 jusqu'à la Station No. 1.180, à la traverse de la Rivière Boncouche, un parcours d'environ 25 milles.

La Station No. 23 s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 22 jusqu'au Chemin de Fer "Européen et Nord Américain," à la Station de Moncton, un parcours d'environ 22½ milles.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public que, ayant annulé le contrat pour la Section No. 10, ils sont prêts à recevoir de nouvelles Soumissions pour cette Section.

La Section No. 10 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend de la ligne centrale du Chemin l'Isle Chapin, près du palais de Justice, à Newcastle, dans la direction de Bathurst, sur un parcours de 20 milles.

Les Soumissions pour la Section No. 10 seront basées sur les quantités spécifiées dans le mémoire des Travaux originairement dressé pour cette Section, et, en dressant le nouveau contrat, il sera fait sur le montant de la soumission acceptée une déduction équivalente au pourcentage de tous les travaux exécutés par les premiers Entrepreneurs, conformément au Rapport de l'Ingénieur-en-Chef.

Ces Contrats devront être parachevés le 1er jour de juillet 1872.

Les Plans et Profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires à Ottawa, Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, Halifax et St. Jean, le et après le 15 Septembre prochain, et des Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial et marquées : "Soumissions," seront reçues à leur Bureau à Ottawa jusqu'à Six Heures P. M., Mercredi le 5me jour d'Octobre prochain.

Des Cautions pour l'exécution complète des Contrats devront signer la Soumission. Les noms et prénoms, la profession et l'adresse de chaque caution devront aussi être données.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires du
Chemin de Fer Intercolonial,
Ottawa, 15 août 1870.

Chemin de Fer du Grand Tronc

| STATIONS | Temps en jours | | STATIONS |
|--------------------------------|----------------|--------|--------------------------------|
| | Aller | Retour | |
| Porte-Lévy | 11-40 | 1-00 | Porte-Lévy |
| Hamelin | 11-50 | 1-10 | Hamelin |
| Chaudière | 12-00 | 1-20 | Chaudière |
| St. Jean Chrysostôme | 12-10 | 1-30 | St. Jean Chrysostôme |
| St. Henri | 12-20 | 1-40 | St. Henri |
| St. Charles | 12-30 | 1-50 | St. Charles |
| St. Michel | 12-40 | 2-00 | St. Michel |
| St. Valier | 12-50 | 2-10 | St. Valier |
| St. François | 1-00 | 2-20 | St. François |
| St. Pierre | 1-10 | 2-30 | St. Pierre |
| St. Thomas | 1-20 | 2-40 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 1-30 | 2-50 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 1-40 | 3-00 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 1-50 | 3-10 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 2-00 | 3-20 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 2-10 | 3-30 | St. Jean Fort-Judit |
| Éticien Road | 2-20 | 3-40 | Éticien Road |
| St. Roch | 2-30 | 3-50 | St. Roch |
| Sto Anne | 2-40 | 4-00 | Sto Anne |
| Rivière-Du-Roi | 2-50 | 4-10 | Rivière-Du-Roi |
| St. Denis | 3-00 | 4-20 | St. Denis |
| St. Paule | 3-10 | 4-30 | St. Paule |
| St. André | 3-20 | 4-40 | St. André |
| St. Antoine | 3-30 | 4-50 | St. Antoine |
| St. Alexandre | 3-40 | 5-00 | St. Alexandre |
| St. Louis | 3-50 | 5-10 | St. Louis |
| St. Charles | 4-00 | 5-20 | St. Charles |
| St. Jean | 4-10 | 5-30 | St. Jean |
| St. Pierre | 4-20 | 5-40 | St. Pierre |
| St. Michel | 4-30 | 5-50 | St. Michel |
| St. Valier | 4-40 | 6-00 | St. Valier |
| St. François | 4-50 | 6-10 | St. François |
| St. Pierre | 5-00 | 6-20 | St. Pierre |
| St. Thomas | 5-10 | 6-30 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 5-20 | 6-40 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 5-30 | 6-50 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 5-40 | 7-00 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 5-50 | 7-10 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 6-00 | 7-20 | St. Jean Fort-Judit |
| Éticien Road | 6-10 | 7-30 | Éticien Road |
| St. Roch | 6-20 | 7-40 | St. Roch |
| Sto Anne | 6-30 | 7-50 | Sto Anne |
| Rivière-Du-Roi | 6-40 | 8-00 | Rivière-Du-Roi |
| St. Denis | 6-50 | 8-10 | St. Denis |
| St. Paule | 7-00 | 8-20 | St. Paule |
| St. André | 7-10 | 8-30 | St. André |
| St. Antoine | 7-20 | 8-40 | St. Antoine |
| St. Alexandre | 7-30 | 8-50 | St. Alexandre |
| St. Louis | 7-40 | 9-00 | St. Louis |
| St. Charles | 7-50 | 9-10 | St. Charles |
| St. Jean | 8-00 | 9-20 | St. Jean |
| St. Pierre | 8-10 | 9-30 | St. Pierre |
| St. Michel | 8-20 | 9-40 | St. Michel |
| St. Valier | 8-30 | 9-50 | St. Valier |
| St. François | 8-40 | 10-00 | St. François |
| St. Pierre | 8-50 | 10-10 | St. Pierre |
| St. Thomas | 9-00 | 10-20 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 9-10 | 10-30 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 9-20 | 10-40 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 9-30 | 10-50 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 9-40 | 11-00 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 9-50 | 11-10 | St. Jean Fort-Judit |
| Éticien Road | 10-00 | 11-20 | Éticien Road |
| St. Roch | 10-10 | 11-30 | St. Roch |
| Sto Anne | 10-20 | 11-40 | Sto Anne |
| Rivière-Du-Roi | 10-30 | 11-50 | Rivière-Du-Roi |
| St. Denis | 10-40 | 12-00 | St. Denis |
| St. Paule | 10-50 | 12-10 | St. Paule |
| St. André | 11-00 | 12-20 | St. André |
| St. Antoine | 11-10 | 12-30 | St. Antoine |
| St. Alexandre | 11-20 | 12-40 | St. Alexandre |
| St. Louis | 11-30 | 12-50 | St. Louis |
| St. Charles | 11-40 | 1-00 | St. Charles |
| St. Jean | 11-50 | 1-10 | St. Jean |
| St. Pierre | 12-00 | 1-20 | St. Pierre |
| St. Michel | 12-10 | 1-30 | St. Michel |
| St. Valier | 12-20 | 1-40 | St. Valier |
| St. François | 12-30 | 1-50 | St. François |
| St. Pierre | 12-40 | 2-00 | St. Pierre |
| St. Thomas | 12-50 | 2-10 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 1-00 | 2-20 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 1-10 | 2-30 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 1-20 | 2-40 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 1-30 | 2-50 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 1-40 | 3-00 | St. Jean Fort-Judit |
| Éticien Road | 1-50 | 3-10 | Éticien Road |
| St. Roch | 2-00 | 3-20 | St. Roch |
| Sto Anne | 2-10 | 3-30 | Sto Anne |
| Rivière-Du-Roi | 2-20 | 3-40 | Rivière-Du-Roi |
| St. Denis | 2-30 | 3-50 | St. Denis |
| St. Paule | 2-40 | 4-00 | St. Paule |
| St. André | 2-50 | 4-10 | St. André |
| St. Antoine | 3-00 | 4-20 | St. Antoine |
| St. Alexandre | 3-10 | 4-30 | St. Alexandre |
| St. Louis | 3-20 | 4-40 | St. Louis |
| St. Charles | 3-30 | 4-50 | St. Charles |
| St. Jean | 3-40 | 5-00 | St. Jean |
| St. Pierre | 3-50 | 5-10 | St. Pierre |
| St. Michel | 4-00 | 5-20 | St. Michel |
| St. Valier | 4-10 | 5-30 | St. Valier |
| St. François | 4-20 | 5-40 | St. François |
| St. Pierre | 4-30 | 5-50 | St. Pierre |
| St. Thomas | 4-40 | 6-00 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 4-50 | 6-10 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 5-00 | 6-20 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 5-10 | 6-30 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 5-20 | 6-40 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 5-30 | 6-50 | St. Jean Fort-Judit |
| Éticien Road | 5-40 | 7-00 | Éticien Road |
| St. Roch | 5-50 | 7-10 | St. Roch |
| Sto Anne | 6-00 | 7-20 | Sto Anne |
| Rivière-Du-Roi | 6-10 | 7-30 | Rivière-Du-Roi |
| St. Denis | 6-20 | 7-40 | St. Denis |
| St. Paule | 6-30 | 7-50 | St. Paule |
| St. André | 6-40 | 8-00 | St. André |
| St. Antoine | 6-50 | 8-10 | St. Antoine |
| St. Alexandre | 7-00 | 8-20 | St. Alexandre |
| St. Louis | 7-10 | 8-30 | St. Louis |
| St. Charles | 7-20 | 8-40 | St. Charles |
| St. Jean | 7-30 | 8-50 | St. Jean |
| St. Pierre | 7-40 | 9-00 | St. Pierre |
| St. Michel | 7-50 | 9-10 | St. Michel |
| St. Valier | 8-00 | 9-20 | St. Valier |
| St. François | 8-10 | 9-30 | St. François |
| St. Pierre | 8-20 | 9-40 | St. Pierre |
| St. Thomas | 8-30 | 9-50 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 8-40 | 10-00 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 8-50 | 10-10 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 9-00 | 10-20 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 9-10 | 10-30 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 9-20 | 10-40 | St. Jean Fort-Judit |
| Éticien Road | 9-30 | 10-50 | Éticien Road |
| St. Roch | 9-40 | 11-00 | St. Roch |
| Sto Anne | 9-50 | 11-10 | Sto Anne |
| Rivière-Du-Roi | 10-00 | 11-20 | Rivière-Du-Roi |
| St. Denis | 10-10 | 11-30 | St. Denis |
| St. Paule | 10-20 | 11-40 | St. Paule |
| St. André | 10-30 | 11-50 | St. André |
| St. Antoine | 10-40 | 12-00 | St. Antoine |
| St. Alexandre | 10-50 | 12-10 | St. Alexandre |
| St. Louis | 11-00 | 12-20 | St. Louis |
| St. Charles | 11-10 | 12-30 | St. Charles |
| St. Jean | 11-20 | 12-40 | St. Jean |
| St. Pierre | 11-30 | 12-50 | St. Pierre |
| St. Michel | 11-40 | 1-00 | St. Michel |
| St. Valier | 11-50 | 1-10 | St. Valier |
| St. François | 12-00 | 1-20 | St. François |
| St. Pierre | 12-10 | 1-30 | St. Pierre |
| St. Thomas | 12-20 | 1-40 | St. Thomas |
| Cap St. Jacques | 12-30 | 1-50 | Cap St. Jacques |
| L'Anse à Gilles | 12-40 | 2-00 | L'Anse à Gilles |
| L'Islet | 12-50 | 2-10 | L'Islet |
| Trois-Sommers | 1-00 | 2-20 | Trois-Sommers |
| St. Jean Fort-Judit | 1-10 | 2-30 | |